

BARD'aujourd'hui



Les autorités municipales et l'administration vous souhaitent un Joyeux Noël et une heureuse année 2023

Fermeture de fin d'année :
La Mairie de Bardonnex et la filiale postale seront
fermées du vendredi 23 décembre 2022 à 12h.
au lundi 2 janvier 2023;
Réouverture le mardi 3 janvier 2023 à 8h00.

Pendant cette période les colis et les recommandés pourront être retirés à l'office de poste mentionné sur l'avis de retrait déposé dans votre boîte-aux-lettres.

- Calendrier communal 2023
- Abonnement annuel TPG

p. 3
p. 4

Budget communal 2023

Le budget est souvent perçu comme un document technique et peu accessible au profane alors qu'il est un instrument démocratique qui indique les orientations financières et les priorités de la commune.

Le vote du budget de la commune est probablement l'acte le plus important du Conseil municipal en ce qu'il autorise l'Exécutif (soit le maire et ses adjoints à Bardonnex) à engager des dépenses durant toute l'année à venir et valide les recettes prévues durant la même période, soit principalement vos impôts. Aucune dépense ne peut être faite si elle n'est pas inscrite au budget.

Avant d'être soumis au Conseil municipal, le budget 2023 a été minutieusement préparé par l'Exécutif qui en a pesé chaque poste/rubrique en calculant au plus juste et au plus serré ce dont la commune avait besoin pour sa gestion courante (soit son budget de fonctionnement) et pour ses besoins futurs (son budget d'investissement).

Après un passage dans les commissions, le Conseil municipal a voté le budget 2023 dans sa séance du 15 novembre 2022, permettant ainsi à l'Exécutif d'avancer dans ses projets. Le pilotage des finances est d'autant plus important et utile lorsque l'Exécutif a une vision et un projet pour la commune et pour ses habitants.

Dans les principales dépenses de fonctionnement, l'Exécutif a inscrit 10 places de crèche supplémentaires dans la future institution de Troinex, qui va ouvrir en septembre 2023. Il a également proposé et obtenu de

mettre en place des mesures pour diminuer les déchets lors des manifestations communales. L'Exécutif a également été suivi par le législatif dans sa volonté d'accroître sa contribution pour l'aide au développement à l'étranger et pour le soutien des associations caritatives en Suisse (pour 0,8% du budget). Enfin, les prestations usuelles destinées aux habitantes et aux habitants de la commune telles que le soutien à l'achat d'un abonnement annuel TPG, aux activités périscolaires et en faveur des aînés ainsi que les subventions aux associations communales ont toutes été maintenues.

Au niveau des investissements, la commune a pour projet de construire une nouvelle école à Compesières pour répondre aux besoins de la population, ce qui va occuper les autorités durant toutes ces prochaines années. Cependant, des investissements seront également nécessaires pour réaliser l'assainissement et le réaménagement du chemin d'Archamps afin d'adapter le réseau souterrain en lien avec les constructions à venir du plan localisé de quartier de la Mure sur lequel cinq immeubles seront édifiés.

Vous l'aurez compris, équilibrer un budget est complexe et l'Exécutif est heureux d'y être parvenu sans avoir adapté le centime additionnel qui reste à 43 en 2023.

Béatrice Guex-Crosier, maire

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaines séances :
31 janvier, 28 février, 4 avril,
9 mai et 20 juin 2023.

Séance du 13 septembre 2022

Le Conseil municipal a préavisé favorablement la dénomination de « Chemin de la Mure » qui sera donné à la voie traversant le futur quartier du même nom.

Le Conseil municipal a élu, par acclamations, M. Ginior Rana Zolana à la prési-

dence de la commission Environnement et développement durable, en remplacement de M. Jean-Claude Marchand, démissionnaire.

Le Conseil municipal a élu, par acclamations, Mme Anne Antille à la présidence de la commission Aménagement, urbanisme et mobilité, en remplacement de M. Alexandre Krasnoselski, démissionnaire.

Le Conseil municipal a élu, par acclamations, Mme Anne Antille, en qualité de membre représentant Le Centre & Entente au sein de la Fondation de la commune de Bardonnex pour le loge-

ment, ce en remplacement de M. Florian Barthassat, démissionnaire.

Séance du 11 octobre 2022

Le Conseil municipal a ouvert un crédit budgétaire supplémentaire 2022 de CHF 807'556,64 permettant la réalisation d'amortissements complémentaires.

Le Conseil municipal a ouvert un crédit budgétaire supplémentaire 2022 de CHF 10'000 afin de soutenir l'action d'Helvetas auprès de la population du Pakistan.

Attention nouveauté

Calendrier communal du tri, des levées des déchets et des manifestations communales 2023

Chères habitantes,
chers habitants,

Comme vous le savez la commune poursuit la mise en place de son plan d'actions visant à l'amélioration de la gestion de ses déchets. Notre calendrier annuel fait partie intégrante de ce processus. Il contient des informations concernant le recyclage avec mention des diverses manifestations communales.



Pour cette édition, la commission innove. Dès le 15 décembre prochain, ce calendrier sera à disposition en libre-service directement à la mairie. Il pourra être envoyé, sur demande par téléphone ou courriel électronique, aux personnes qui ne peuvent se déplacer. Une version en téléchargement sera également disponible sur le site Internet

www.bardonnex.ch.

Cette année, la commission Environnement et développement durable a souhaité mettre à contribution les communiens sous forme de « concours photo ». Vous y trouverez donc de magnifiques vues de notre commune.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces lignes et aux informations mentionnées dans cette nouvelle édition.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux et vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, une magnifique année 2023.

Luc Lavarini, adjoint



Le Conseil municipal a ouvert un crédit de CHF 93'900,- pour le versement d'une contribution au Fonds Intercommunal de Développement Urbain (FIDU) destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Le Conseil municipal a fixé le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023 à CHF 30.-.

Séance du 15 novembre 2022

Le Conseil municipal a pris acte de la prestation de serment de M. Vincent Buhagiar, Le Centre et Entente, suite à la démission de M. Florian Barthassat.

Le Conseil municipal a approuvé le budget de fonctionnement 2023 pour un montant de CHF 7'707'812.- (dont à déduire les imputations internes de CHF 47'280.-, soit net CHF 7'660'532.-) aux charges et de CHF 7'708'438.- (dont à déduire les imputations internes de CHF 47'280.-, soit net CHF 7'661'158.-) aux revenus, l'excédent de revenus pré-

sumé s'élevant à CHF 626.-. Le taux des centimes additionnels s'élève à 43 centimes (identique à 2022).

Le Conseil municipal a ouvert un crédit d'investissement de CHF 9'000,- destiné à l'aménagement de panneaux vicinaux « bien vivre ensemble » sur sept chemins pédestres communaux.

Le Conseil municipal a approuvé l'acquisition, par la Fondation de la commune de Bardonnex pour le logement, de la parcelle 4744 « La Mure » d'une surface totale de 2'658 m² ainsi que de la parcelle 4745 d'une surface totale de 1'200 m².

Vous ne savez que faire de votre vieux téléphone portable ou smartphone ?

Vous pouvez sans autre le ramener à la mairie et le déposer dans notre boîte NoOPS.

Il s'agit d'un dispositif de collecte (No Obsolescence programmée suisse) qui, en partenariat avec Réalise, diagnostique et reconditionne les appareils. Les plus récents sont mis en vente sur la plateforme en ligne Recommerce.swiss, les autres sont désossés pour en récupérer les matériaux et composants à l'Espace Tourbillon à Plan-les-Ouates, en collaboration avec la Renfile du Centre social protestant.



Bonne nouvelle pour les usagers de la ligne 46 !

En effet, celle-ci a augmenté sa fréquence depuis le 11 décembre 2022. Dorénavant, votre bus passe toutes les 30 minutes au lieu de 45 minutes, ceci du lundi au vendredi de 6h. à 21 h. et le samedi de 7h. à 21 h. Pour rappel, la ligne 46 offre une connexion directe avec les bus et tram s'arrêtant au Bachet-de-Pesay ainsi qu'une correspondance avec le Léman Express à la gare Lancy-Bachet.

Subvention communale à l'achat d'un abonnement annuel

Tout se passe exclusivement en ligne par le biais du webshop.tpg.ch.

Vous sélectionnez l'onglet « Offres de ma commune » puis vous spécifiez « Bardonnex ».

La subvention de 100 francs sera automatiquement déduite du montant à payer.

Important !

En raison de la fermeture de la mairie durant les fêtes de fin d'année, la démarche pour tout achat ou renouvellement d'abonnement débutant entre le 23 décembre 2022 et le 3 janvier 2023, doit impérativement être effectuée avant le 22 décembre 2022.

Brèves

Levée des déchets organiques

Suite à plusieurs demandes nous vous informons que la levée de fagots de moins d'un mètre est tolérée.

Toutefois, si vous en déposez plus que trois ou quatre et plus de deux fois par an, notre mandataire vous recommande de vous munir d'un container. Ceci concerne également les utilisateurs de sacs verts réutilisables ou en toile qui, par temps de pluie ou selon leur contenance sont très compliqués à soulever et vider.

Arrondissement de l'état civil - Fermeture de fin d'année :

L'état civil de Lancy sera fermé au public du lundi 26 décembre au lundi 2 janvier inclus. Réouverture le mardi 3 janvier.

La commande d'acte en ligne ne sera pas assurée durant ce laps de temps.

Une permanence physique est prévue le 28 décembre 8h30-11h30 et 14h – 16h30

Une permanence téléphonique est assurée tous les jours ouvrables concernant l'enregistrement des décès ainsi que des naissances, uniquement.

Subventions cours de gym Seniors

La commune de Bardonnex encourage la pratique d'une activité physique adaptée et régulière pour tous ... et aussi pour les seniors chez qui elle permet plus particulièrement de conserver la mobilité, le maintien de l'autonomie, le bien-être et la qualité de vie.

Afin de bénéficier d'une subvention, les personnes en âge AVS, domiciliées sur la commune, doivent compléter le formulaire ad hoc à disposition à la mairie ou téléchargeable sur le site Internet de la commune.





Recherche des Bulletins paroissiaux



Les bulletins paroissiaux de Compesières sont l'une des ressources historiques locales les plus précieuses. Nous ne savons pas depuis quand ces bulletins paraissent. En tous les cas depuis 1909.

La Mémoire de Bardonnex ne possède dans ses archives que les bulletins paroissiaux de Compesières suivants :

Août 1909 Août 1918 Spécial 1954
Septembre 1959 Toute l'année 1967

Si vous possédez encore quelques-uns de ces bulletins, même récents, la Mémoire de Bardonnex souhaiterait les scanner, elle pourra ensuite vous les retourner. La Mémoire de Bardonnex se rencontre tous les premiers mercredis du mois à 20 h 00 à l'école de la Bossenaz, à la Croix-de-Rozon.

Vous pouvez également contacter son président :
Charles Steiger 079 412 61 62

Pour accéder à nos documents sur internet :

1. Mémoire de Bardonnex
 2. La collection
 3. Le mot clef qui vous intéresse
- ou : www.memoiredebardonnex.ch/la-collection-par-docugest-ch

A vos agendas



Le samedi 1^{er} avril 2023 le jardin d'enfant Citron-Myrtille fêtera ses 50 ans.

De nombreuses réjouissances sont au programme, l'agenda complet des festivités suivra dans le prochain numéro de Bard'aujourd'hui, en février 2023

En outre, le jardin d'enfants Citron-Myrtille a encore quelques places de disponibles pour accueillir votre enfant.

Si vous êtes intéressés vous trouverez le formulaire d'inscription sur le site Internet www.citron-myrtille.ch.

Le comité.

Prévention grippe aviaire

Suite à une recrudescence de cas de grippe aviaire en Europe et à la découverte de deux oiseaux sauvages dans le canton de Zürich, porteurs du virus H5N1, voici quelques recommandations du Service de la Consommation et des Affaires vétérinaires (SCAV) aux propriétaires de volailles domestiques.

Mesures de prévention pour éviter la propagation du virus HPAI aux volailles domestiques

- 1 Séparer les espèces**
Les anseriformes et les struthioniformes (canards, oies, autruches, etc.) doivent être détenus séparément des autres volailles domestiques.
- 2 Interdire l'accès au bassin d'eau**
Les bassins requis par la protection des animaux pour certaines espèces de volailles domestiques doivent être protégés efficacement contre les oiseaux d'eau sauvages.
- 3 Nourrir les volailles exclusivement à l'intérieur**
Les volailles domestiques doivent être alimentées et abreuvées en des emplacements inaccessibles aux oiseaux sauvages.
- 4 Enfermer les volailles dans un poulailler clos**
Si les mesures 1, 2 et 3 ne peuvent être respectées, les volailles domestiques doivent être détenues dans des poulaillers ou dans d'autres systèmes d'élevage clos (cloisons latérales et auvent avec toit étanche) pour empêcher toute intrusion d'oiseaux sauvages.





FESTIV'BAROQUERIES 2022

Retour en quelques images et impressions sur notre 7^{ème} édition qui s'est déroulée sous le signe de l'excellence, du plaisir et de la fantaisie !

Instruments baroques et contemporains. Musiciens amateurs, musiciennes et musiciens professionnels, accompagnés par d'autres artistes tels que : comédien, conteuse et dessinateur de BD ! Tous étaient présents pour le plus grand plaisir du public des Festiv'Baroqueries.

De l'excellence du Concert Universel à la virtuosité de Gabriel Stern, sans oublier la belle ambiance et l'originalité du Concert des Ateliers collectifs, la semaine s'est clôturée en apothéose avec la Première d'une nouvelle création qui a ému et enthousiasmé le public présent: le concert-spectacle « Dessine-moi un concert ! » des Frères Tirabosco.

Ovation largement méritée pour Tom et Michel Tirabosco qui ont associé dessins, flûte de pan, accordéon, mandoline et guitare avec la complicité vocale de Sophie Tirabosco.

Et maintenant place à l'organisation de la 8^{ème} édition du festival qui se déroulera du 13 au 20 août 2023 à la salle communale et à l'Espace Vélodrome

Mais patience, patience ... le programme précis est en cours d'élaboration !

Michèle von Roth & Marie-Jeanne Reymond



Cours de ski/snowboard tous niveaux pour enfants de 6 à 18 ans



De belles descentes en perspective aux Diablerets avec l'Ecole Suisse de Ski de Genève (ESS Genève)

L'Ecole Suisse de Ski de Genève (ESS Genève) organise pendant tout l'hiver des cours de ski et de snowboard au départ de Genève. Rendez-vous le matin à Vessy ou aux Nations pour passer la journée dans le magnifique domaine skiable des Diablerets avec les moniteurs diplômés de l'ESS Genève qui s'occupent des enfants durant toute la journée.

Les cours se déroulent pendant les vacances scolaires (Noël, février et Pâques) et aussi les mercredis, samedis ou dimanches durant toute la saison hivernale. Transport en car, forfait de ski, repas de midi et goûter, tout est compris... en plus des cours de ski/snowboard et des médailles qui récompenseront les progrès de tous.

L'hiver est attendu de pied ferme !

Informations et inscriptions : www.ess-geneve.ch
Ecole Suisse de Ski de Genève, T +41 79 137 25 60
e-mail info@ess-geneve.ch

28 places à tarif spécial pour les enfants de Bardonnex
La Commune de Bardonnex offre une subvention de CHF 250.- par enfant. Profitez-en !
Premiers venus, premiers servis.

FESTIVERBANT

ROCK À LANDECY GENEVE

Le temps d'une soirée Bardonnex a doublé sa population

Gros défi cette année pour la 23^{ème} édition du festival. Le premier était celui de prendre définitivement possession des lieux sans restriction et avec juste une petite expérience en 2021, mais cette année rien de comparable.

Après un été très chaud et sec, nous espérions vous recevoir sous un magnifique soleil, c'était sans compter sur les caprices de la météo.

Un bel orage s'est abattu sur nous le jeudi soir, avec toutes les incertitudes, que nous pouvions imaginer pour le week-end. Cependant, toutes les structures ont tenu malgré le vent, et c'est sous un temps maussade que le festival a commencé le vendredi.

Les premières notes de musique sont arrivées sur le site à vélo customisé, avec LES BIKERS et leur répertoire revisité des grands standards du Rock.

Rien de tel pour oublier la pluie et laisser la place aux rayons du soleil.

Suivi par un groupe qui a le vent en poupe, les 58 SHOTS, de jeunes talents du territoire de Belfort, avant d'avoir le plaisir de retrouver nos amis vaudois de SIDBURN.

Puis, c'est RIFF SHOT qui a clôturé la soirée en nous faisant voyager dans le temps avec des classiques qui ont

bercé notre enfance.

La fraîcheur ayant retenu les festivaliers du vendredi, c'est plein d'espoir que nous avons commencé notre journée du samedi avec notre marraine Sophie Gaillard de Radio Lac qui, par sa présence et son sourire, a ouvert les concerts du samedi.

En premier AKOISTIK TRILL, avec un professeur de guitare bien connu, notre ami Christophe Godin, et sa chanteuse Maggy voix incontournable du métal. Les KILLING VOLTS, groupe genevois très prometteur, ont suivi et ont enflammé la foule.

Le public présent était alors prêt à voir et découvrir Gérard et Manu LANVIN.

Un gros pari pour Festiverbant qui a vu en une soirée la population bardonnésienne doubler. Le staff, pour la première fois, faisait face à de nombreuses directives et à un gros cahier des charges qu'il a relevé avec brio.

Gérard et Manu Lanvin ainsi que toute leur équipe (19 personnes), sont arrivés dans l'après-midi, le temps de découvrir une commune où il fait bon vivre et surtout de déguster des produits du terroir avant le concert.

Pendant 1h45, nous avons découvert Gérard Lanvin sous une autre cas-

quette, celle d'un poète et d'un chanteur avec de beaux hommages à son épouse et à son père.

C'était émouvant de voir ce duo père/fils aussi fusionnel et complice sur les planches, sous le regard attentif de leur épouse et mère ravie que dans ce petit village, on se souvienne encore de sa carrière de chanteuse.

Pour clôturer cette belle édition, PATWORK a ressuscité le Mythique FREDDIE MERCURY au point que le public est resté très nombreux sous le ciel étoilé.

Très belle édition 2022 à Compe-sières, mais rien n'aurait pu se réaliser sans le soutien et l'appui financier de la Commune de Bardonnex et de la logistique de celles de Plan-les-Ouates, Perly-Certoux et Collonges-sous-Salève.

Merci aussi à tous nos sponsors privés et institutionnels, sans oublier et sans qui rien ne serait possible NOS BÉNÉVOLES.

Hâte de vous retrouver en 2023 !
VIVE FESTIVERBANT ET VIVE BARDONNEX !





à retenir...

Écopoint de Fémé

Nous vous rappelons que seuls les déchets illustrés ci-dessous peuvent être déposés à la déchetterie de Fémé, route de Fémé 31, entre les villages de Charrot et de Landecy.



TOUT DEPOT HORS DES BENNES EST STRICTEMENT INTERDIT

Écopoints et points de récupération

A Croix-de-Rozon :

Chemin d'Archamps, Bossenz : ordures ménagères, verre, papier-carton, PET, déchets organiques, alu et fer blanc.

Route des Hospitaliers :

ordures ménagères, déchets organiques, verre, papier-carton, alu et fer blanc, PET, piles et capsules de café.

A Charrot :

Stade Alfred-Comoli :

ordures ménagères, déchets organiques, verre, papier-carton, alu et fer blanc, PET, piles et capsules de café.

3 Points de récupération aux extrémités et au coeur du village.

A Compesières, au hangar :

ordures ménagères, verre, papier-carton, déchets organiques, PET, alu et fer blanc.

Levée des ordures ménagères Le mardi et le vendredi.



Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité du village de Bardonnex.

Prochaines levées des encombrants en 2023



7 janvier	1er juillet
11 mars	16 septembre
20 mai	4 novembre

Sont exclus des ramassages de ferraille et objets encombrants :

1. les voitures,
2. les matériaux de construction tels que briques de construction, les déchets de ciment, gravats, etc,
3. les fûts pleins d'huile usée (les fûts vides sont pris),
4. les déchets industriels des entreprises

RAPPEL : Tous les matelas, canapés, divans et fauteuils doivent être hermétiquement emballés avant leur dépôt, la veille des levées des encombrants, aux emplacements habituels. Sacs en vente à la mairie.

Levée du verre En porte à porte , dernier mardi du mois.



Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité du village de Bardonnex.

N'oubliez pas d'enlever les bouchons des bouteilles et les couvercles des bocaux.

Levée des déchets verts



Chaque lundi en porte-à-porte

Levée du papier En porte à porte, deuxième et dernier mardi du mois.



Pas de levée en porte à porte à Charrot ni pour un périmètre délimité du village de Bardonnex.

3 Espaces Récupération : Châtillon - La Praille - Les Chânets



HORAIRES pour tous les ESREC : Châtillon - La Praille - Les Chânets

Horaires standard (mars à octobre)

- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi : de 15h à 19h
- Samedi, dimanche et fériés : de 10h à 17h

Horaires d'hiver (novembre à février)

- Lundi : fermé
- Mardi au vendredi : de 14h à 17h
- Samedi, dimanche et fériés : de 10 h à 17 h

Pensez-y, Pensez tri!!
Pour toute information complémentaire,



GE-environnement
022 546 76 00

www.ge.ch/comment-trier-ses-dechets

Bibliobus 2023 (jeudi)

19 janvier	6 juillet
16 février	31 août
16 mars	28 septembre
13 avril	26 octobre
11 mai	23 novembre
8 juin	21 décembre

Sécurité

Patrouille de surveillance
GPA: 0844 10 53 30

Police municipale
de Plan-les-Ouates:
022 884 64 50

Poste de police
de Carouge:
022 427 66 10

MAIRIE DE BARDONNEX

COMMANDERIE DE COMPESIÈRES

99 ROUTE DE CUGNY

1257 COMPESIÈRES

TÉL.: 022 721 02 20

FAX: 022 721 02 29

info@bardonnex.ch
www.bardonnex.ch

LA MAIRIE EST OUVERTE

LU DE 8H00 À 12H00 ET DE 15H00 À 18H30

MA DE 8H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 18H30

ME DE 7H30 À 12H30

JE DE 7H30 À 12H30

VE DE 8H00 À 12H00

NO 103 DÉCEMBRE 2022

1200 EXEMPLAIRES

JOURNAL IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ.

EDITEUR: MAIRIE DE BARDONNEX

IMPRESSION: MAIRIE DE BARDONNEX

GRAPHISME: WWW.BACCUP.CH